



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT RELATIF AU PROGRAMME D'APPUI A LA TPME ECOTOURISTIQUE AU NIVEAU DU PARC NATIONAL D'IFRANE



JUIN 2025

SOMMAIRE

Table des matières

I. CONTEXTE	1
II. NOTE D'INFORMATION	3
1. Objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt	3
2. Cible du mécanisme	3
3. Objectifs quantitatifs	4
III. REGLEMENT DE CONSULTATION ET PROCESSUS DE SELECTION	4
Article 1 : Objet du règlement de consultation	4
Article 2 : Conditions d'éligibilité	4
Article 3 : foncier support	5
Article 3 : Processus de sélection des candidats	5
Article 4 : Déblocage du financement	8
Article 5 : Modalités de candidature.....	8
Article 6 : Modification du dossier de l'AMI	8
Article 7 : Création d'une société dédiée à la réalisation du projet	8
Article 8 : Demande d'éclaircissement	8
ANNEXE 1 : CARTES DES 8 CLUSTERS TOURISTIQUES DU PARC NATIONAL D'IFRANE	9
ANNEXE 2 : FORMULAIRE D'INSCRIPTION	13

I. CONTEXTE

Le parc National d'Ifrane (PNI), l'un des plus riches parcs nationaux au Maroc en termes de diversité des potentialités naturelles et touristiques, a été choisi comme projet pilote dans le cadre de la déclinaison de la Stratégie « Forêt 2020-2030 ».

Ledit programme, qui est en cours de mise en œuvre, est également considéré comme projet locomotive de la filière nature, trekking & hiking de la feuille de route du Tourisme 2023-2026 au vu de son impact considérable sur la diversification et l'enrichissement de l'offre touristique ainsi que l'amélioration de l'attractivité du PNI.

A cet effet, la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique, en partenariat avec l'Agence Nationale des Eaux et Forêts, ont procédé à la conception d'un programme de développement intégré pour ce parc. L'objectif étant d'amorcer une dynamique d'investissement touristique à travers la réalisation par les pouvoirs publics d'actions de valorisation touristique qui amélioreront l'attractivité des écosystèmes tout en ayant un impact considérable sur le développement socio-économique de ces milieux.

Ce programme concerne huit clusters touristiques autour de la thématique de la jouvence visant l'amélioration de l'expérience touristique au niveau de la région d'Ifrane afin d'attirer de nouveaux segments de clientèle nationale et internationale tout en gardant la préservation des espèces naturelles comme ligne directrice.

Pour ce faire, les ressources faunistiques et floristiques phares seront mises en valeur à travers différentes activités de loisirs/ hébergements à injecter au niveau au Parc National d'Ifrane, visant à améliorer l'expérience touristique à travers :

- **La mise en valeur touristique et mise à niveau paysagère :** aménagement des berges des rivières, lacs, cascades, ..., mise en place de mobilier et équipement urbains, ...
- **Injection de l'animation :**
 - Activités sportives, Activités de relaxation (spa, massages, méditation, stages de yoga), Activités ludiques (luge d'été, waterball, tyroparc, accro-cèdre, ...),
 - Restauration (Gastronomique, en plein air, aires de pique-nique, vues panoramiques...), Evènementiel, ...
- **Injection d'une nouvelle génération d'Hébergements écotouristiques :** (Bubble dômes, Cabanes dans les arbres, Mountain'Igloo, Gîtes flottants, Gîtes en pierre, ...)

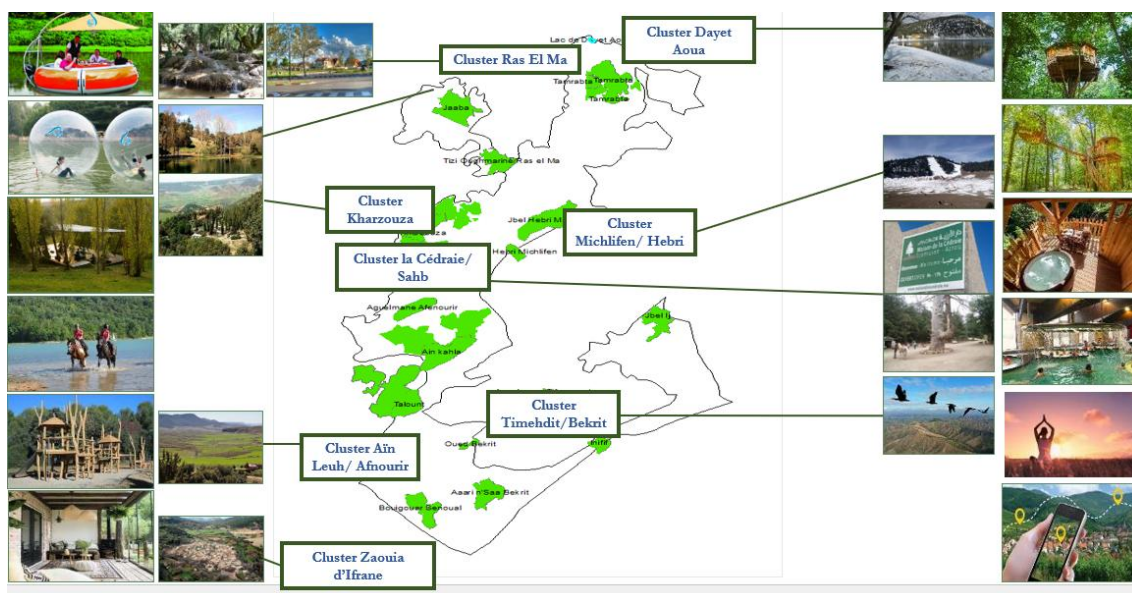
Pour le financement et l'exécution du plan de valorisation touristique du Parc National d'Ifrane, une convention a été signée par l'ensemble des parties, pour un budget global de 734 MDH dont 641Mdh à portage public.

Dans le cadre de cette convention, et dans la perspective d'attirer et d'inciter des porteurs de projets écotouristiques à s'installer au niveau du PNI et développer des activités d'animation et d'hébergement insolite, la SMIT est chargée de conceptualiser et déployer un **programme d'appui à la TPME écotouristique**. Ce dernier prévoit d'accompagner une vingtaine de porteurs de projets dans la création/croissance de leurs projets à travers **un appui technique et aussi financier** pouvant atteindre **500.000 Dh de subvention**.

L'objectif de ce mécanisme d'appui est :

- **La stimulation de la création de la TPME** écotouristique au sein du PNI à travers l'encouragement du développement de nouveaux concepts touristiques attractifs de projets d'hébergement et d'animation permettant améliorer la durée moyenne de séjour au niveau de la province d'Ifrane ;
- **Le renforcement de l'écosystème entrepreneurial** : le mécanisme permettra à travers son programme d'accompagnement et de formation un appui essentiel aux porteurs de projets en leur offrant un encadrement, un mentorat et un accès à un réseau de networking. Il contribuera ainsi au renforcement de l'écosystème entrepreneurial au niveau de la province d'Ifrane et la Région Fès Meknès en favorisant la croissance des entreprises touristiques ;
- **La création d'emplois** : le développement de nouvelles TPME permettra de générer de nouveaux emplois touristiques, créer des opportunités d'emplois pour les Marocains et favoriser ainsi le développement socio-économique local, régional et national ;
- **L'amélioration de l'attractivité touristique du PNI** : la création des TPME porteuses de nouveaux projets d'animation touristique et d'hébergement permettra de hausser la qualité de l'offre touristique au niveau du PNI et de diversifier les expériences touristiques. Ce qui impactera positivement l'attractivité du PNI et ses indicateurs de performance touristique.

Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à sélectionner des candidats souhaitant investir dans des projets écotouristiques répondant au besoin de développement en matière de projets d'animation et d'hébergement au niveau du PNI. Le présent appel à manifestation d'intérêt concerne les 8 clusters touristiques tel qu'identifiés par la SMIT et l'ANEF, à savoir : Cluster Jbel Hebri – Michlifen, - Cluster Ain leuh-Afnourir, - Cluster Zaouiat Oued Ifrane, - Cluster Ras El Ma, - Cluster la cédraie-Sehb, - Cluster Kharzouza, - Cluster Timehdit-Bekrit, - Cluster Dayet Aoua. Lesdits clusters sont présentés au niveau du schéma ci-dessous :



II. NOTE D'INFORMATION

1. Objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

L'objet de cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est la sélection de porteurs de projet pour développer des projets d'hébergement écotouristique et des activités d'animation touristique, pour la diversification et enrichissement de l'offre touristique ainsi que l'amélioration de l'expérience touristique au niveau du PNI.

2. Cible du mécanisme

Les typologies de concepts de projets ciblés par le mécanisme se présentent comme suit :

Cluster	Projet
Cluster Cédraie / Sahb	1/ Restaurant (gastronomique, thématique, panoramique, ...)
	2/ Parc de loisirs outdoor
	3/ Hébergement insolite dans la forêt de cyprès
Cluster Kharzouza	1/ Centre d'activités d'aventure : Parapente/Tyrolienne
	2/ Base d'activité terrestre : randonnées, vélo de montagne...
	3/ Restaurant gastronomique
Cluster Aïn Leuh/ Afmourir	1/ Escape game en pleine nature
	2/ Hébergement insolite : valorisation des chalets en pierres et bois à Ajaabou
	3/ Centre de loisirs thématiques outdoor
	4/ Bird Watching Trip
Cluster Zaouia d'Ifrane	1/ Hébergement insolite : Bubble Dômes
	2/ Ferme pédagogique (Peut être développée dans d'autres clusters)
	3/ Centre de pêche/Ecole de pêche touristique itinérante
	4/ Bike parc
Cluster Dayet Aoua	1/ Centre de loisirs indoor et outdoor
	2/ Rénovation de l'hôtel « Lac de Aoua »
	3/ Centre équestre
	4/ Bike Parc (location VTT et e-bike)
Cluster Michlifén/ Hebri	1/ Centre d'activités d'aventure : Parapente/Tyrolienne
Cluster Ras El Ma	1/ Bird Watching Trip

Toutefois, le mécanisme reste ouvert à tout autre concept de projet présentant un caractère créatif et innovant et qui respecte l'environnement et s'intègre dans l'optique d'amélioration et d'enrichissement de l'offre d'animation et d'hébergement écotouristique au niveau du Parc National d'Ifrane, tout en s'inscrivant dans la même typologie de produits / expériences touristiques sus-cités.

3. Objectifs quantitatifs

Le mécanisme envisage de soutenir **20 projets écotouristiques** au niveau du Parc National d'Ifrane avec une mise en exploitation sur la période **2025-2026**.

4. Incitations mobilisées dans le cadre de l'AMI

Le mécanisme d'appui à la création de la TPME écotouristique au niveau du PNI assure aux porteurs de projets sélectionnés :

- Un **appui technique** à travers :
 - Des **sessions de formation** en montage de projets touristiques, étude financière et marketing digitale.
 - Un **accompagnement personnalisé** pour chaque porteur de projet selon ses besoins tout au long des phases de réalisation de son projet à travers des sessions de coaching et mentoring individuelles.
- Un appui financier sous forme de **prime à l'investissement** correspondant à 50% du CAPEX avec un plafond de **500.000Dh** dont **30%** sera débloqué à la signature du contrat d'appui et **70% à la mise en exploitation** du projet. Le porteur de projet retenu se charge de mobiliser le reste du montant d'investissement global nécessaire pour la réalisation de l'ensemble des composantes de son projet.

Approche de développement des projets retenus dans le cadre de l'AMI :

L'approche de développement des projets retenus au terme du présent AMI consiste en :

- L'identification du foncier support du projet par le candidat ;
- La mobilisation par l'investisseur gestionnaire retenu, des montants nécessaires pour couvrir le gap de l'investissement nécessaire pour le développement intégral des composantes de son projet écotouristique, non couvert par la subvention publique citée ci-dessus ;
- Le développement, le déploiement, l'exploitation et la gestion du projet écotouristique par l'investisseur gestionnaire retenu à l'issue du présent AMI.

III. REGLEMENT DE CONSULTATION ET PROCESSUS DE SELECTION

Article 1 : Objet du règlement de consultation

Le présent règlement de consultation concerne l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour **développer des projets d'hébergement et des activités d'animation écotouristiques**, pour la **diversification et enrichissement de l'offre touristique** ainsi que **l'amélioration de l'expérience touristique au niveau du PNI**, tel que identifiés dans le présent AMI.

Article 2 : Conditions d'éligibilité

La candidature est ouverte à tous les porteurs de projets ayant plus de 18 ans répondant aux critères suivants :

- Être une personne physique ou une personne morale souhaitant développer une activité d'hébergement ou d'animation écotouristiques ;

- Disposer d'une formation ou d'une expérience professionnelle dans le domaine du tourisme (à justifier par des diplômes, attestations ou certificats remis par un professionnel du tourisme) ;
- Présenter un projet au niveau de l'un des clusters touristiques du parc national d'Ifrane, tels que présentés en annexe.
- Présenter un projet en cohérence avec les typologies de concepts de projets mentionnés ci-dessus, ou un projet équivalent.

Article 3 : foncier support

Les candidats sont tenus de présenter les assiettes foncières support de leur projet. Ledit foncier doit obligatoirement être située au sein des 7 (sept) clusters figurant en annexe. Concernant le domaine forestier, il est à noter que les prix minimums arrêtés pour l'occupation temporaire sont comme suit :

Nature de l'occupation	2. Redevances HT selon Arrêté n°81/2001 du 31/1 2/2001	Prix minimum à payer
Occupation du sol	3.000 DH/ha/an	3.000 DH/an
Terrain construit et couvert (y compris voies de circulation)	15 DH/m²/an	5.000 DH/an
Espaces verts.	2.000 DH/Ha/an	5.000 DH/an
Tyrolienne	1.000 Dh/Km/an	5.000 DH/an
Panneaux publicitaires	500 DH/m² de support d'affichage/an	5.000 DH/an

NB: - Une compensation du domaine forestier correspondant aux travaux de reboisement de 5 fois la superficie occupée ;

- Taxe FNF de 20% du montant des redevances.

Article 3 : Processus de sélection des candidats

❖ Dossier de candidature

Les porteurs de projet **éligibles** au présent AMI, devront déposer une demande numérique au niveau du portail web de la SMIT sur le lien suivant : **www.smit.gov.ma**.

Le dossier de demande est composé d'un formulaire à renseigner et de documents justificatifs accompagnant la demande (**cf. Annexe 1**).

Le dossier à soumettre comportera notamment les informations suivantes :

▪ **Cas de porteur d'idée : (sans structure juridique)**

- Les Diplômes/certificats certifiés conformes justifiant la formation
- Les attestations justifiant l'expérience professionnelle ou projets réalisés
- La CNIE
- Un document de présentation du projet (descriptif détaillé du projet et de sa consistance, ressources humaines, descriptif de la faisabilité technique et économique du projet, éléments financiers présentés dans un business plan : source de financement, postes de charges et profits, CA, planning de réalisation).
- Lien YouTube comportant une brève description du projet par le porteur du projet
- Tout autre document pouvant mieux illustrer le projet et sa faisabilité.

▪ **Cas d'une structure : (SARL, SARL AU, Personne physique)**

- Identification de la structure : RC (Modèle J actualisé), Attestation de taxe professionnelle, Attestation d'immatriculation à l'ICE, Attestation d'immatriculation IF, Copie certifiées conformes des statuts enregistrés, CNIE du gérant
- Les diplômes et certificats certifiés conformes du gérant de la structure
- Document de présentation du projet (descriptif détaillé du projet et de sa consistance, ressources humaines, descriptif de la faisabilité technique et économique du projet, éléments financiers présentés dans un business plan : source de financement, postes de charges et profits, CA, planning de réalisation).
- Lien YouTube comportant une brève description du projet par le porteur de projet.
- Tout autre document pouvant mieux illustrer le projet et sa faisabilité.

▪ **Cas d'une structure : (Coopérative)**

- Identification de la structure : Certificat d'immatriculation au registre local des coopératives, Règlement Intérieur, liste des membres, les statuts, le PV de l'assemblée générale et l'attestation d'inscription à la Patente
- Les diplômes et certificats certifiés conformes du représentant légal de la coopérative avec l'attestation de délégation des membres de la coopérative ;
- Document de présentation du projet (descriptif détaillé du projet et de sa consistance, ressources humaines, descriptif de la faisabilité technique et économique du projet, éléments financiers présentés dans un business plan : source de financement, postes de charges et profits, CA, planning de réalisation).
- Lien YouTube comportant une brève description du projet par le porteur de projet.
- Tout autre document pouvant mieux illustrer le projet et sa faisabilité.

❖ Etape de sélection

La sélection des projets se fera à travers 3 étapes :

❖ **1^{ère} étape : Présélection des dossiers**

Une première évaluation des candidatures se fera par les équipes de l'incubateur qui sera sélectionné par le maître d'ouvrage pour examiner les dossiers de candidatures et accompagner les candidats lors de la phase d'incubation. Cette pré-évaluation consiste à vérifier l'éligibilité du projet au présent AMI à travers les conditions d'éligibilité citées dans l'article 2, notamment la présence de l'ensemble des informations et documents demandés.

L'incubateur pourra ; en cas de besoin ; procéder à des entretiens individuels avec les candidats pour avoir plus d'informations sur leurs profils et projets.

Au cas où les dossiers sont incomplets « manque de documents », les porteurs de projet sont notifiés. Ces derniers devront compléter les documents manquants dans un délai de sept (07) jours calendaires maximum. Les dossiers non complétés dans les délais, verront leur dossier rejeté.

A l'issue de **l'évaluation des dossiers**, seront écartés :

- 1) Les porteurs de projet ne répondant pas aux critères d'éligibilité ;

- 2) Les porteurs de projet ayant présenté des dossiers de soumission incomplets même après la demande de complément adressée et restée sans réponse dans un délai de 07 jours calendaires à partir de la date de notification.

❖ 2ème étape : Comité de sélection

Les projets présélectionnés feront l'objet d'une présentation lors **d'un comité de sélection** qui sera chargé de les évaluer selon des critères objectifs afin d'attribuer une note sur 100 à chaque projet. Seuls les projets ayant une **note supérieure à 60 seront admis** durant cette deuxième phase.

Le comité de sélection est constitué des **représentants de la SMIT, l'ANEF, la Direction du Parc National d'Ifrane, le CRI de Fès Meknès et toute autre personne dont la présence est jugée utile**. Le secrétariat de ce comité est assuré par l'incubateur.

Les projets seront notés selon les critères d'évaluation suivants :

Critères d'évaluation	Notation
Concept proposé (Adéquation avec la banque de projets ou similaire, caractère innovant, niveau de maturité du projet ...)	30
Faisabilité technique et financière : - Faisabilité technique et financière du projet (Degré de faisabilité, durée de réalisation, foncier, ...) - Faisabilité financière (Macro-business plan)	25
Profil du porteur de projet (expérience professionnelle, formation, adéquation profil et concept de projet, qualité du document de présentation...)	20
Impact social, économique et environnemental (création d'emploi, impact sur la demande touristique, respect de l'environnement, ...)	15
Qualité du document de présentation (qualité du descriptif du projet, clarté, organisation des informations, exhaustivité, cohérences des données, ...)	10
Total	100

A l'issue de cette étape, les candidats retenus seront invités à participer à un programme d'incubation durant lequel ils vont bénéficier d'une série de formations et d'accompagnement personnalisé afin d'approfondir l'étude de leur projet, figer les éléments financiers y afférents et arrêter les modalités de leur mise en œuvre.

Également, les porteurs de projet admis recevront, sur leurs adresses emails, une notification d'acceptation de leurs dossiers. **Ces candidats seront amenés à créer la structure juridique de portage du projet.**

❖ 3ème étape : Comité de financement

Cette étape finale de sélection consiste à **étudier la faisabilité financière et la pertinence des BP et BMC élaborés** par les candidats à l'issu du programme d'incubation dispensé au profit des candidats retenus lors des premières phases.

Également, durant cette phase, le comité aura pour mission de **statuer sur le niveau de subvention d'appui à accorder à chaque projet retenu**.

Le comité de financement est constitué des **représentants de la SMIT, l'ANEF, la Direction du Parc National d'Ifrane, le CRI de Fès Meknès et toute autre personne dont la présence est jugée utile**. Le secrétariat de ce comité est assuré par l'incubateur.

Article 4 : Déblocage du financement

Les candidats retenus définitivement à l'issue du processus de sélection seront invités à signer des contrats d'appui au financement.

30% de l'appui financier sera débloqué à la signature du contrat et 70% de l'appui sera débloqué à la mise en exploitation à constater par le comité de financement et à consolider par les documents justificatifs nécessaires à présenter par le porteur du projet (certificat de conformité, décision de classement, autorisation d'exercer, ...).

Article 5 : Modalités de candidature

❖ Retrait du dossier de soumission

Le dossier de participation au présent AMI pourra être retiré à partir du 16/06/2025 sur le portail numérique de la SMIT (www.smit.gov.ma).

❖ Langue de soumission

Le dossier de sélection devra être élaboré en langue française.

❖ Format de soumission

Le dossier de sélection devra être déposé en format digital sur le portail numérique de la SMIT.

❖ Dépôt des candidatures

Le dépôt des demandes de candidature devra se faire au plus tard le **15/08/2025 à 16h30** et ce, au niveau du portail numérique de la SMIT : www.smit.gov.ma. Toute soumission déposée après la date limite de dépôt des offres ne sera pas acceptée.

En cas de changement de ce délai, la SMIT publiera cette information sur ses canaux de communication utilisés pour la publication du présent AMI.

Article 6 : Modification du dossier de l'AMI

En cas de nécessité, la SMIT peut apporter des modifications dans le dossier de l'AMI. Ces modifications seront communiquées à tous les concurrents, le cas échéant, dans des délais suffisants.

Article 7 : Création d'une société dédiée à la réalisation du projet

A l'issue du processus de sélection, les personnes physiques sont tenues à se constituer en société de droit marocain dédiée à la réalisation du projet. Il reste bien entendu que ces personnes physiques, doivent être majoritaires dans l'actionnariat de la société nouvellement créée. Quant aux sociétés étrangères, elles devront procéder à la création d'une filiale ayant son siège au Maroc.

Article 8 : Demande d'éclaircissement

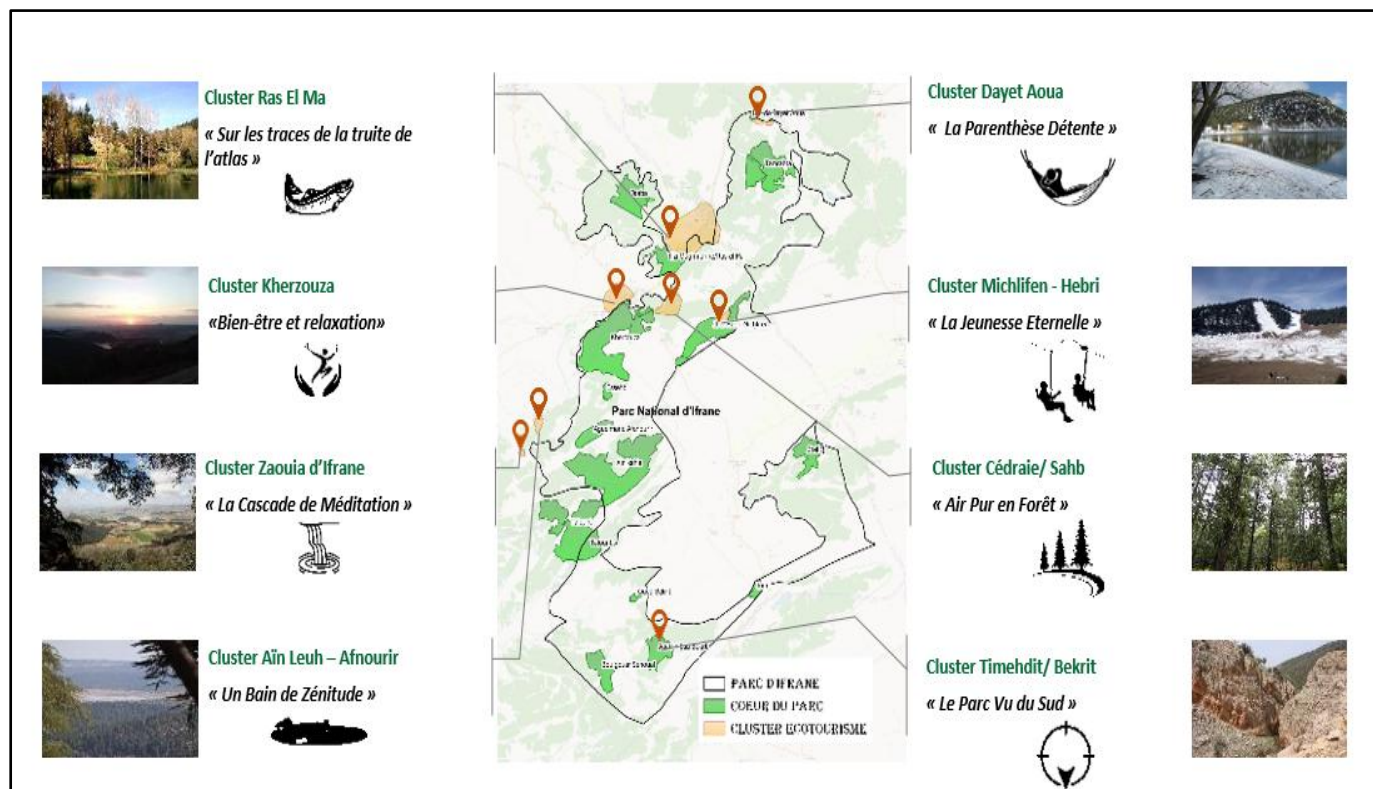
Des éclaircissements sur le processus de sélection ou sur les données fournies dans le dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être demandés à l'adresse électronique suivante :

incubation-pni@smit.gov.ma

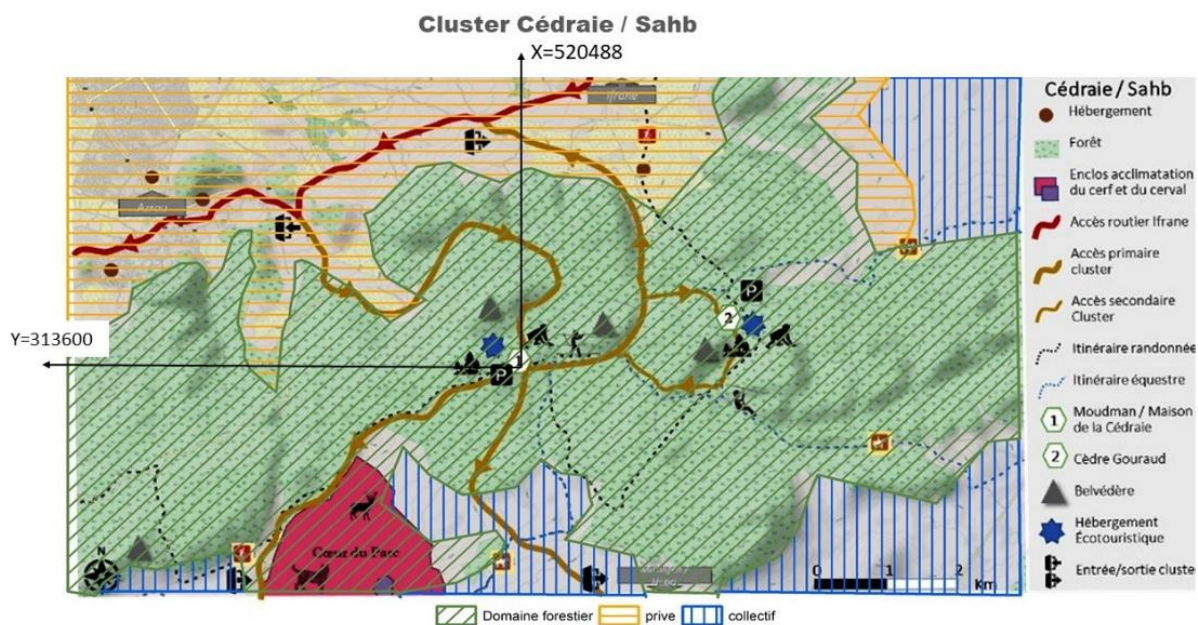
Les modifications, compléments ou éclaircissements qui pourraient être apportés au processus de sélection seront notifiés à l'ensemble des candidats ayant retiré le dossier d'AMI et le présent règlement de consultation.

ANNEXE 1 : CARTES DES 8 CLUSTERS TOURISTIQUES DU PARC NATIONAL D'IFRANE

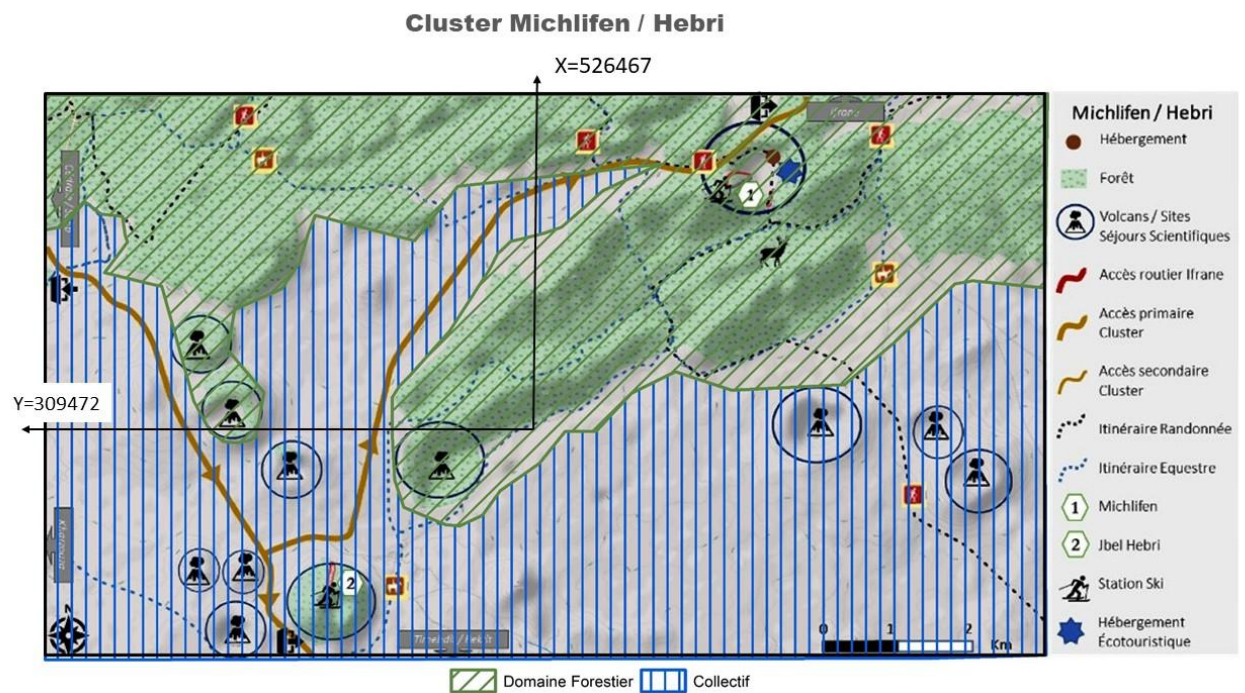
❖ Localisation des sept clusters (objets de l'au sein du Parc National d'Ifrane)



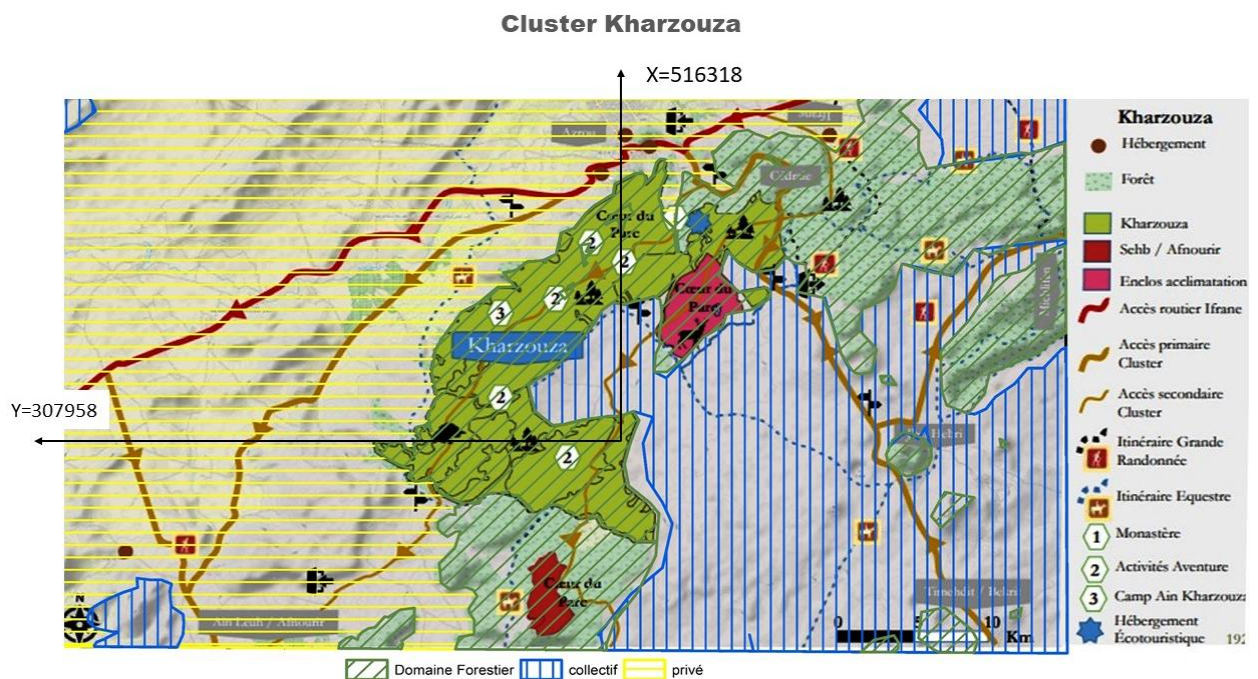
❖ Plan de masse cluster cédraie/Sahb



❖ Plan de masse cluster Michlifen / Jbel Habri

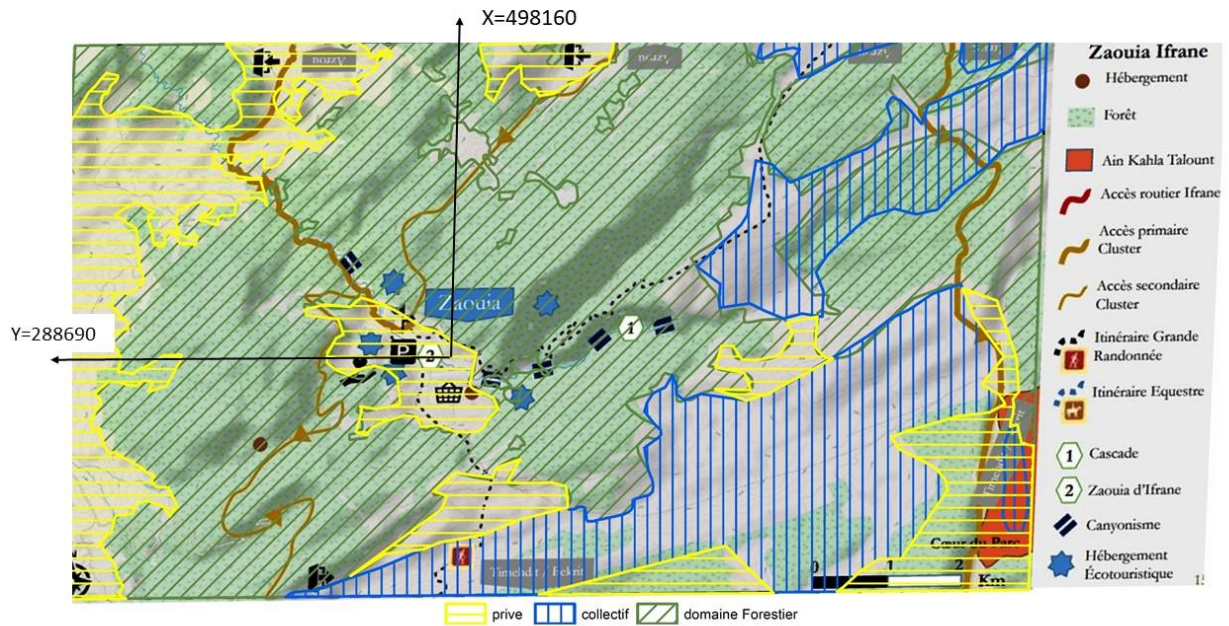


❖ Plan de masse cluster Kharzouza

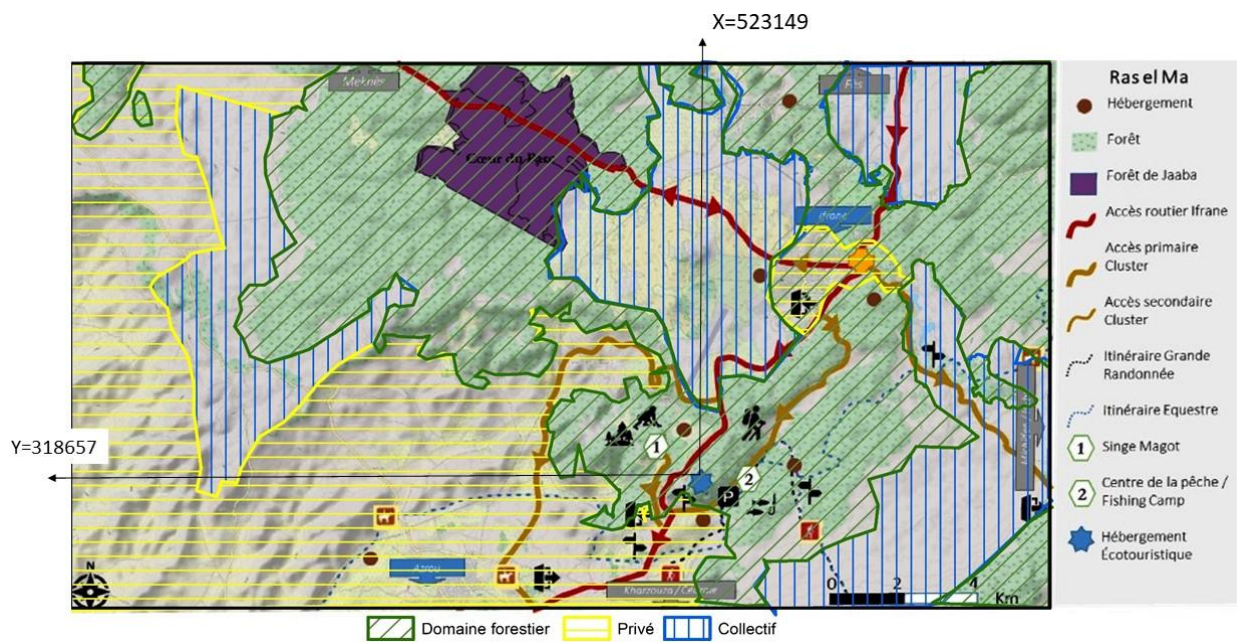


❖ Plan de masse cluster Zaouiate Oued Ifrane

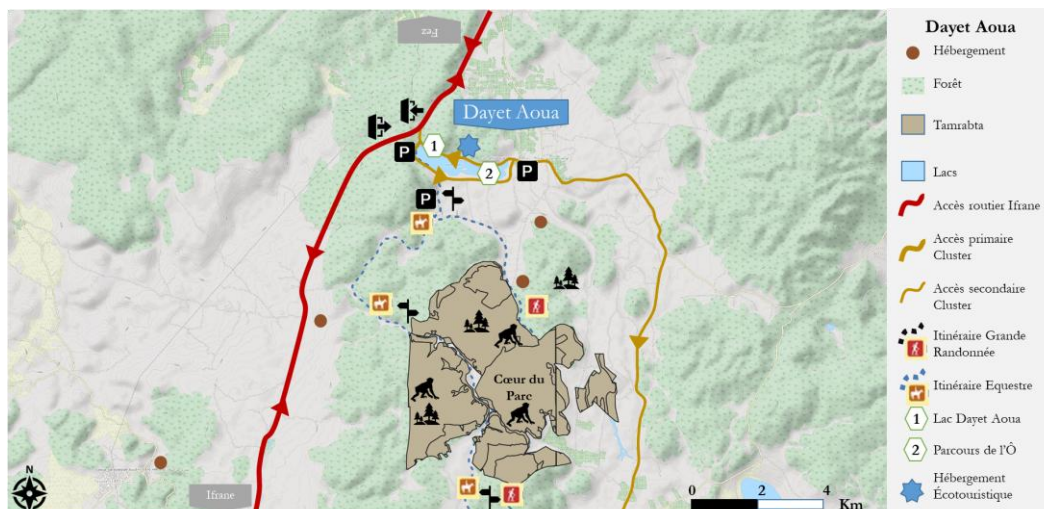
Cluster Zaouite Ifrane



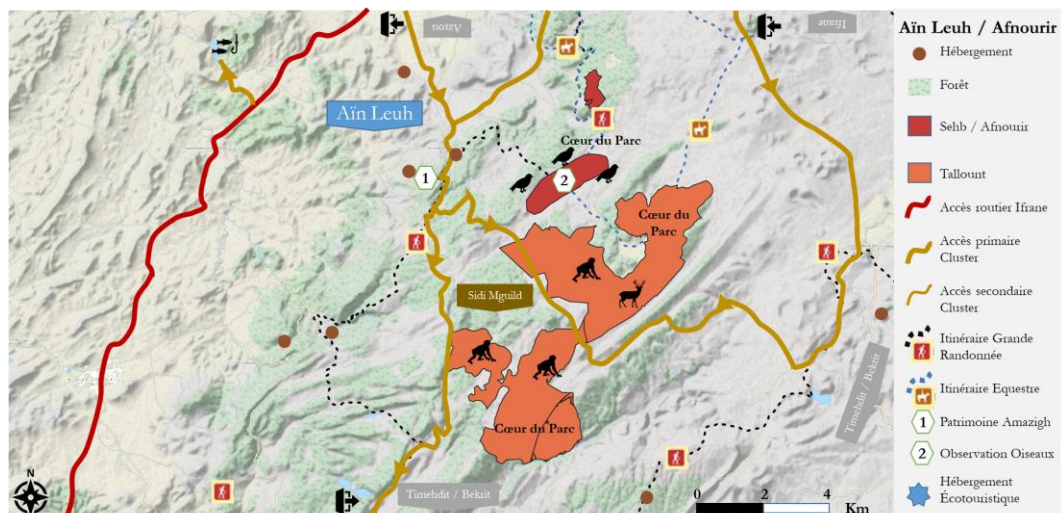
❖ Plan de masse cluster Ras El Ma



❖ Plan de masse Dayet Aoua



❖ Plan de masse Ain Leuh Afenourir



ANNEXE 2 : FORMULAIRE D'INSCRIPTION

❖ Création de compte

1- Création de compte

a. Informations générales (Avec ou sans structure juridique)

**En cas de disponibilité d'une structure juridique, des champs à remplir s'afficheront automatiquement*

Formulaire	Champ
Formulaire de création de compte	Structure juridique
	Nom
	Prénom
	Date de naissance
	Genre
	Adresse électronique
	Numéro de téléphone
	CNIE
	CNIE (PJ)
	Présentation du projet
	D'où avez-vous pris connaissance du programme

b. Structure juridique disponible (SARL, SARL AU, Personne physique, coopérative)

Formulaire	Champ
Formulaire de création de compte (Suite)	Structure juridique
	Dénomination de la structure
	Adresse mail de la structure
	Numéro de téléphone
	RC/ICE/RL
	RC/ICE/CRL (Pièce jointe)

2-Formulaire d'inscription

a- Cas sans structure juridique

Formulaire	Champ
Données relatives au porteur de projet	Nom
	Prénom
	Numéro de téléphone
	Niveau d'étude
	Diplômes légalisés
	Certificats légalisés
	Document justifiant l'expérience professionnelle
	Votre niveau en outil informatique
Données relatives au projet	Intitulé du projet
	Commune
	Phase d'avancement du projet

	Synthèse de l'idée du projet
	Document de Présentation
	● Présentation du porteur de projet, ● Concept du projet ● Caractère innovant du projet, ● Faisabilité technique du projet ● Faisabilité financière du projet (macro-business plan avec le plan de financement)
	Tout autre élément pertinent pour meilleure compréhension du projet ...)
	Avez-vous un besoin en foncier ? Mentionner (1) Type de contrat : acte de propriété, contrat de bail...et (2) superficie en m ²
	Estimation du coût de projet
	Sources de financement
	La structure a déjà bénéficié d'un programme d'accompagnement / Incubation
	Vos Motivations pour la soumission à ce programme
	Lien vidéo : lien YouTube comportant une brève description du projet.

b- Cas d'une structure juridique (SARL, SALR AU, Personnes physique)

Formulaire	Champ
Données relatives au gérant	Nom & prénom
	CNIE
	Document CNIE
	Numéro de téléphone
	Niveau d'étude
	Diplômes légalisés
	Certificats légalisés
	Document justifiant l'expérience professionnelle
	Vos Motivations pour la soumission à ce programme
	Votre niveau en outil informatique
Données relatives à la structure	Dénomination de la structure
	RC/ICE de la structure
	Capital de la structure (en DH)
	Adresse du siège social
	Adresse mail de la structure
	Date de démarrage de l'activité
	Etat modèle J /Etat 7 (Extrait RC actualisé)
	Attestation de taxe professionnelle

Données relatives au projet	Attestation d'immatriculation à l'ICE
	Attestation d'immatriculation IF
	Copie certifiées conformes des statuts enregistrés
	Intitulé du projet
	Commune
	Phase d'avancement du projet
	Synthèse de l'idée du projet
	Document de Présentation
	● Présentation du porteur de projet, ● Concept du projet ● Caractère innovant du projet, ● Faisabilité technique du projet ● Faisabilité financière du projet (macro-business plan avec le plan de financement)
	Tout autre élément pertinent pour meilleurs compréhension du projet ...)
	Avez-vous un besoin en foncier ? Mentionner (1) Type de contrat : acte de propriété, contrat de bail...et (2) superficie en m ²
	Estimation du coût de projet
	Sources de financement
	La structure a déjà bénéficié d'un programme d'accompagnement / Incubation
	Lien vidéo : lien YouTube comportant une brève description du projet.

c- Cas d'une structure : Coopérative

Formulaire	Champ
Données relatives au représentant légal de la coopérative	Date du dépôt de la candidature
	Nom & prénom
	CNIE
	Document CNIE
	Numéro de téléphone
	Délégation des membres de la coopérative
	Niveau d'étude
	Diplômes légalisés
	Certificats légalisés
	Document justifiant l'expérience professionnelle
	Votre niveau en outil informatique

Formulaire	Champ
	Vos Motivations pour la soumission à ce programme
Données relatives à la structure	Dénomination de la structure
	Numéro d'enregistrement au registre local
	Capital de la structure (en DH)
	Adresse du siège social
	Adresse mail de la structure
	Date de démarrage de l'activité
	Certificat d'immatriculation au registre local des coopératives
	Règlement Intérieur (copie certifiée conforme)
	Liste des membres
	Les statuts (copie certifiée conforme)
	PV de l'assemblée générale
	Attestation d'inscription à la Patente
	(Si date de démarrage de l'activité est supérieur à un an)
	Etats financiers
Données relatives au projet	Commune
	Phase d'avancement du projet
	Autres
	Synthèse de l'idée du projet
	Document de Présentation (Présentation du porteur de projet, L'idée, caractère innovant du projet, faisabilité du projet, impact sur l'activité touristique, niveau de maturité du projet, mode de financement prévu, et tout autre élément pertinent pour meilleure compréhension du projet ...)
	Avez-vous un besoin en foncier ?
	Mentionner (1) Type de contrat : acte de propriété, contrat de bail...et (2) superficie en m ²
	Avez-vous des sources de financement
	Lesquels (si réponse précédente est oui)
	La structure a déjà bénéficié d'un programme d'accompagnement / Incubation
	Lequel (si réponse précédente est oui)
	Date de participation
	Lien vidéo